

Charte d'adhésion



Le Gérontopôle Sud est le centre régional de compétence et d'expertises dédié aux acteurs du bien vieillir en Région Sud. Il est soutenu par la Région Sud et l'ARS PACA, et fédère un réseau pluridisciplinaire réunissant établissements de santé, collectivités, associations, entreprises, chercheurs et professionnels de terrain autour d'un objectif commun : améliorer la qualité de vie des personnes âgées sur notre territoire.



Nos 4 missions en Région Sud

Fédérer

les partenaires régionaux engagés auprès des personnes âgées. Les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées sont très divers, ils se concentrent naturellement sur leurs propres missions. C'est ce qui leur donne leur légitimité mais aussi parfois un point de vue plus partiel : certains voient des patients, des retraités, des administrés, des bénéficiaires sociaux, des consommateurs, des voisins ou des proches. C'est la réunion de ces approches complémentaires qui permet de mieux comprendre et de mieux agir.

Valoriser

les initiatives et les savoir-faire en les partageant. Les acteurs locaux ont des expériences particulières, originales, remarquables, pragmatiques, collaboratives. Le Gérontopôle Sud contribue à les identifier, à les faire connaître et faciliter leur diffusion et leur partage.

Innover

et soutenir les expérimentations organisationnelles, pédagogiques, professionnelles et technologiques. L'expérimentation et la diffusion de l'innovation constituent un potentiel majeur pour apporter des réponses aux défis humains, sociaux et économiques que pose le vieillissement. Le Gérontopôle Sud contribue à initier et accompagner le développement de ce potentiel.

Soutenir

les politiques publiques et venir en appui de la mise en œuvre des actions de ces politiques en lien avec le vieillissement.

Charte d'adhésion

➤ Document à retourner à contact@gerontopolesud.fr ou
au 27 Bd Jean Moulin - 13005 Marseille



Les engagements du Gérontopôle Sud envers les adhérents

- Donner accès à une communauté dont les membres agissent en faveur de la qualité de vie des personnes âgées
- Participer à une dynamique d'innovation et d'émergence de projets collaboratifs
- Valoriser les actions innovantes des membres à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale
- Partager et obtenir des informations en gérontologie via les expertises pluridisciplinaires de l'équipe
- Expérimenter et évaluer des solutions, des services, des actions innovantes
- Participer à des groupes de travail et groupes d'experts

Les engagements des adhérents vis-à-vis du Gérontopôle Sud

- Partager les valeurs d'intérêt général du Gérontopôle Sud
- Être force de proposition: les adhérents contribuent aux projets associatifs en accord avec les objectifs visés par l'association et dans l'esprit d'un intérêt général partagé.
- Respecter et demander l'accord du Gérontopôle Sud pour tout usage du nom et du logo du Gérontopôle Sud.
- Relayer et promouvoir les actions du Gérontopôle Sud
- Respecter la confidentialité.

— Signature de la charte d'adhésion —

En signant la charte du Gérontopôle Sud, vous/ votre structure s'engage pour assurer la cohérence, la qualité et l'efficacité de notre réseau, au bénéfice de tous les acteurs et des populations que nous servons.

Date :

Structure :

Signature